

Les générations et le CERCIL réunies pour mieux comprendre l'histoire



Commemoration en souvenir des familles internées au camp de Jargeau, devant la stèle installée.

Quatre jours, la ville de Jargeau a été placée sous l'empire de la loi de répression. Avec mercredi 6 janvier, la manifestation de la mémoire, sous forme de conférence, sous la présidence de M. de la Villehervé, maire de Jargeau, mais aussi les jeunes du conseil municipal.

La publication d'un journal le matin écrit par les enfants du conseil municipal des enfants, par la maison de retraite de Jargeau, le centre de recherche d'internement du Loiret de discussions et de interrogations, surtout l'histoire du camp de Jargeau.

François Landré, ancien maire de Jargeau, Hélène Gibey, directrice du CERCIL, et les autres ont aidés lors de la manifestation, afin que le devoir soit éternellement présent.

Le camp de Jargeau a ouvert au début de la guerre, qui se conformait aux lois de la République. Les Allemands de ne plus s'abandonner sur les routes ont été internés le 11 et décembre 1945.

Commemoration à la stèle du camp de Jargeau

Judi 7 janvier, au collège du Clos-Felouis, la commémoration en souvenir des familles internées au camp de Jargeau a eu lieu en présence de Jean-Pierre Sureau, sénateur, Jean-Marc Gibey, maire, des porte-drapeaux et d'une assistance importante, dont

François Landré, ancien maire de cette stèle en 1945.

Une gerbe a été déposée et une minute de silence observée.

Sur cette stèle du camp de Jargeau, quelques mots sont inscrits : « Aucune violence, jami à la grandeur de l'homme ».

